

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 38 (1950)
Heft: 155: Au service du Dieu vivant : hommage de reconnaissance à M. Emile Brunner

Artikel: La théologie, science pratique
Autor: Burnier, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA THÉOLOGIE, SCIENCE PRATIQUE

I

Dieu est une lumière qui voit.
JOUBERT.

Machines à naviguer dans le ciel, certaines théologies ont, dirait-on, perdu en cours de vol leur train d'atterrissement. Mais il faut, tôt ou tard, redescendre au sol pour se ravitailler. Alors se produisent, malgré toute la science du pilote, les chocs brutaux qui mettent l'appareil hors d'usage ou l'immobilisent pour un long temps. Car aucune dogmatique, aucune philosophie chrétienne, aucune apologétique, ne peut prétendre tenir l'air indéfiniment. Cela n'est pas seulement au-dessus de ses possibilités, mais contraire à la fin particulière qui lui est dévolue dans l'économie de la Révélation.

Car la théologie chrétienne est une science pratique. Elle est la connaissance appliquée de l'action toujours actuelle du Saint-Esprit dans l'histoire du monde. Son origine, tout entière historique, sa fin, eschatologique, son objet même, une personne intervenue et intervenant *hic et nunc*, sont de l'ordre pratique. Il faut bien aussi que ses moyens soient du même ordre. La définir comme une science pratique, n'est-ce pas, d'ailleurs, la considérer essentiellement comme un moyen ? Elle est le lieu et l'instrument des échanges divers qui s'opèrent entre l'Esprit et notre esprit selon le mode propre de la Révélation.

Une théologie qui s'est détachée du réel — de la réalité concrète et active de l'Esprit — perd sa substance et sa forme ; elle devient sa propre fin, qui est la dégradation infligée à tous les moyens détournés de leur usage naturel. Elle peut paraître se bien porter, mais elle ne porte plus rien.

Or, la théologie n'est jamais qu'un moyen de transport, une voie d'échange, la voix d'un témoignage. C'est pourquoi aucun accident n'est plus grave dans l'exercice de cette fonction que de perdre son train d'atterrissement. Voilà l'appareil incapable de déposer en temps et lieu les biens qu'il devait transporter de l'un à l'autre des deux pôles de la pensée théologique : de l'acte de foi initial, né de la prédication, à la contemplation active. Tout est historique, tout est événement, tout est engagement dans le cheminement de la pensée théologique.

Ainsi, dirons-nous, au terme de ces premières constatations, que *la théologie est la science de la pratique de la présence actuelle de Dieu en Jésus-Christ.*

Cette définition peut surprendre. A tout le moins appellerait-elle des éclaircissements. Nous en donnerons ici un seul, qui précise le sens du terme de « pratique » dans cette formule. Et nous ajouterons, en conclusion, quelques thèses qui esquissent le rôle des notions de « présence » et d'« action » en dogmatique.

II

Ecartons d'emblée l'équivoque dont est ordinairement grevée, dans l'esprit du théologien, la qualification de « pratique ». Equivoque double : tantôt, en entendant parler de théologie « pratique », on pense exclusivement à la discipline particulière de la théologie pastorale ; et tantôt, on voit surgir, à la seule idée d'une science pratique, les spectres du pragmatisme ou de l'activisme.

Je crois, pour ma part, que l'ensemble des enseignements groupés, dans nos Facultés, sous le nom de « théologie pratique » constitue le véritable centre d'un cycle d'études destiné à former des pasteurs. Il paraît même évident que la théologie pratique n'a pas encore la place qu'elle mérite dans la science, ni dans l'enseignement théologique. L'enseignement de l'histoire, de l'exégèse, de la dogmatique n'est pas lié organiquement à celui de la théologie pratique ; celle-ci, à son tour, se donne trop souvent pour une parente pauvre ; elle s'excuse presque de n'être « que pratique ».

Mais, en définissant la théologie comme une science pratique, nous ne pensons nullement à la confiner dans les limites de la théologie *pastorale*. Celle-ci ne traite que d'un objet particulier dans

l'ensemble de la matière théologique. Le caractère « pratique » de la science théologique n'est donc pas constitué essentiellement par les disciplines pastorales, telles que l'homilétique, la catéchétique ou la théorie du ministère. Il s'attache à l'objet tout entier et seul spécifique de la théologie, au bien commun à toutes ses parties, de la plus systématique à la plus étroitement spécialisée, de la dogmatique générale à l'archéologie biblique : la pratique de la présence de Dieu, telle qu'elle est révélée dans la personne, actuellement agissante, de Jésus-Christ. C'est donc l'objet de la théologie — la présence d'une personne — et son mode de connaissance — une initiative révélatrice — qui en font une science pratique.

Plus grave est l'équivoque qui donnerait à penser que la théologie ne peut être définie comme une science pratique que dans le cadre d'un pragmatisme ou d'un activisme philosophique.

Disons donc tout net que nous n'entendons lier cet essai de définition à aucune philosophie particulière. C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas ici à faire remarquer qu'une philosophie de l'action n'est pas nécessairement pragmatiste. L'exemple de Laberthonnière, de Blondel, de Lavelle le montre à l'évidence.

Pas davantage, l'action et les valeurs qu'elle implique ne doivent être confondues avec tel activisme critique (par exemple, au sens d'Eucken) ou moral. A plus forte raison, ce reproche philosophique ne peut-il être adressé *a priori* à une théologie de l'action pratique. Le pragmatisme et l'activisme résultent d'un certain criticisme ontologique dont les postulats sont absolument contraires aux présuppositions métaphysiques sur lesquelles se fonde la notion théologique de l'action. Le pragmatisme, en particulier, sera toujours suspect de relativisme, si ce n'est d'agnosticisme, aux yeux de la théologie.

C'est dire aussi qu'une théologie de l'action, au sens où nous l'entendons, peut prétendre assumer de plein droit la fonction d'une dogmatique ecclésiastique et qu'elle ne doit pas être reléguée sans autre examen au rang d'une apologétique. Nous parlons ici de l'apologétique classique, telle qu'on s'efforce ordinairement de la distinguer de la dogmatique. Cette distinction n'a pour nous qu'une valeur très relative, en droit comme en fait. Nous croyons même qu'elle est entièrement remise en question, dès que l'on définit la théologie comme une science pratique. Mais, bien que ce soit là une conséquence importante de la thèse que nous posons, nous ne saurions en discuter ici.

Le caractère essentiellement actif de la science théologique apparaît avec évidence, si l'on jette un coup d'œil sur l'objet propre et sur l'histoire séculaire de cette science.

Il est clair que le message tout entier de la Révélation est constitué par un fait historique : une personne agissante. Jésus-Christ se présente comme l'intervention active de Dieu dans l'histoire humaine et cette intervention constitue tout l'objet de la théologie. Les évangiles sont de forme essentiellement narrative, voire dramatique, et leur intention est manifestement missionnaire, c'est-à-dire pratique. Ils veulent *faire* entendre.

Cette forme est la seule qui convienne à son objet. Ce qui est « actif » dans la Révélation, ce n'est pas seulement qu'elle est une opération de transmission. Ce n'est pas seulement le messager ou l'annonce de son message (Jésus-Christ et sa prédication), mais le contenu même de ce message. En annonçant l'initiative de l'amour de Dieu, initiative de réconciliation et de salut, l'Evangile prêché par Jésus-Christ reçoit donc pour contenu propre une activité divine. Tout le message révélé se réfère ainsi à une intervention, à une initiative créatrice, bref à un acte.

Il est impossible de concevoir théologiquement cette initiative de l'amour rédempteur selon une autre catégorie que celle de l'action, entendue au sens le plus concret, le plus circonstancié, le plus pratique de ce mot. Dire que Dieu est amour, c'est, pour nous, dire qu'il est actif. Toutes les représentations complémentaires que nous essayons d'ajouter à cette révélation de l'acte divin, toutes les notions qui servent à l'appréhender et à le décrire (car on ne le définit pas en dehors du seul nom de Jésus-Christ), bref, toute la théologie, ou plutôt toutes les théologies de la Révélation sont liées conceptuellement à cette unique notion de l'action divine. C'est en ce sens absolu qu'il faut dire que le christianisme et sa pensée théologique sont « historiques ».

Et c'est pourquoi aussi le message et le messager ne sont qu'un dans la Révélation chrétienne, alors qu'ils peuvent toujours se dissoier dans la transmission des autres objets de connaissance. Jésus-Christ ne parle pas de l'amour de Dieu. Il est la Parole, l'acte même accompli par cet amour. Il est Dieu lui-même intervenant dans l'histoire humaine non point parce qu'il aime sa créature, mais *en l'aimant*. L'amour n'est donc pas seulement la cause ni la fin dernière de la Révélation ; il en est toute la substance et l'unique moyen.

Cette identité absolue du moyen et du contenu de la Révélation est précisément ce que la théologie appelle l'action divine et c'est pourquoi aussi elle ne peut concevoir cette action sous une autre forme que celle d'une personne venue témoigner de l'amour agissant de Dieu en se rendant témoignage à elle-même.

Si donc la révélation de Dieu, en tant qu'il nous aime et qu'il nous sauve (et c'est là tout ce que nous savons de lui), se fait par le moyen d'une personne historique et actuellement encore présente, c'est que cette révélation a pour contenu un acte et que rien n'est aussi parfaitement actif qu'une personne. Geste, pensée, sentiment ou œuvre ne sont jamais que des projections ou des produits partiels et temporaires d'une personne. Hors d'elle, ils sont inintelligibles. Seule la personne incarne de manière authentique et suffisante l'activité de l'être. Et, seule, la personne du Fils de Dieu peut apporter le témoignage historique de l'amour divin. Ainsi apparaissent, liées fonctionnellement dans la Révélation, les notions d'action, de présence et d'amour. Mais il convient de maintenir ces éléments fonctionnels dans une juste hiérarchie. Dans l'économie de la *connaissance* révélée, la notion dominante est celle de l'action.

Cela ne signifie nullement, on le voit, que la théologie, considérée comme une pratique de la présence actuelle du Révélateur, soit une science empirique et, moins encore, qu'elle sombre dans le pragmatisme. Il est non seulement possible, mais nécessaire de conserver aux notions dont nous venons de rappeler le rôle constitutif leur pleine réalité ontologique.

Le genre littéraire des documents qui portent témoignage du fait actif de la Révélation apporte une confirmation formelle aux constatations matérielles que nous venons de faire. En effet, le Nouveau Testament est composé essentiellement de récits et de lettres. Et non seulement ces deux genres littéraires ont, par eux-mêmes, un caractère historique, mais surtout les auteurs qui s'en servent témoignent visiblement d'une intention que l'on peut qualifier elle-même d'active. La destination de leurs écrits s'inspire, dans toutes leurs parties, d'une même volonté missionnaire. Ces auteurs ont tous, à l'égard de l'objet dont ils parlent, la même attitude. Pris à partie par une intervention historique de Dieu et mis en présence d'un fait adorable, ils en prennent et en donnent *acte* dans le seul langage qui convienne, celui d'un témoin. Or, le témoin est toujours engagé activement, à sa manière, dans un drame, dans

un procès. Ainsi l'objet même de ces récits en détermine-t-il la destination exclusive et en marque-t-il le style. Tout vise, ici, à obtenir une décision, à provoquer l'acte de foi.

La preuve la plus évidente est fournie par le caractère pneumatologique de ces récits ou de ces exhortations « kérygmatisques ». « Nul ne peut dire que le Christ est le Seigneur si ce n'est par l'Esprit. » Hors du champ de force de l'Esprit, le contenu de l'Ecriture et l'intention de ses divers auteurs sont lettre morte. La transmission de la Révélation écrite appartient donc, elle aussi, à cette « économie de l'action » dont nous parlions plus haut. Pour que ce texte reçoive un sens et une efficacité, il ne suffit pas du geste des hommes qui l'ont écrit, même dans l'obéissance de leur foi. Leurs convictions, leurs intentions, leur foi même sont inopérantes. Une force doit intervenir toujours à nouveau, un acte de Dieu : on l'appelle le témoignage du Saint-Esprit. C'est en ce sens, aussi, qu'il faut entendre la déclaration de Jésus : « Les paroles que je vous dis sont esprit et vie. »

Ce caractère actif, missionnaire, des écrits bibliques n'est pas seulement général, il est exclusif. On ne tirera jamais de l'exégèse biblique une théologie qui ne soit une théologie pratique. *Toute « science de l'Evangile » est, par nature, science de l'évangélisation.* À vrai dire, il n'y a pas de science de l'Evangile, si l'on entend par là une connaissance distincte de l'action qu'exerce son objet. L'Evangile est « notre science ». Nous n'en avons pas connaissance, à proprement parler. Ou plutôt nous ne savons jamais ce qu'il est sans savoir d'abord ce qu'il fait, et ce qu'il nous fait faire. Aussi disons-nous qu'il « parle ». Mais jamais il ne parle sans nous obliger aussitôt à parler, sans nous engager, corps et âme, dans ce drame de l'action révélatrice. Pour le théologien aussi, l'exclamation de Paul : « Malheur à moi, si je n'évangélise ! » a valeur d'avertissement et désigne sans ambage le lieu et l'objet de sa tâche. « Les mots en *-ation*, écrit Henri Gouhier, ne sont pas très élégants, mais ils évoquent directement une *activité* ; rationalisation, intellectualisation, spiritualisation ne sacrifient pas l'intelligence vivante et la volonté de victoire qui sont l'âme de toute philosophie ; et surtout ils rappellent qu'il y a quelque chose à rationaliser, à intellectualiser ou à spiritualiser. »¹⁾ De même, le terme d'évangélisation rappelle qu'il y a,

¹⁾ *La philosophie et son histoire.* Paris, 1944, p. 25.

non pas quelque chose, mais quelqu'un à évangéliser. Il rappelle surtout au théologien que l'Evangile est quelqu'un et non quelque chose. Tout se passe ici sur le plan de la personne, *de la personne constituante du Christ et de la personne constituée du chrétien*.

Mais, ici encore, tout est action. L'Evangile, c'est le résultat actuel de l'évangélisation de Dieu. On ne peut le connaître sans être connu de lui ; et l'on ne peut être connu de lui sans reconnaître qu'on est à lui. Le théologien ne réclame pas l'Evangile pour « objet » de son étude ; il se donne à lui pour le donner aux autres, dans l'acte de l'évangélisation ; cet acte est la réplique symbolique, la réponse donnée à l'évangélisation première de Dieu, à l'Evangile qui est « Dieu-donné ». En se faisant évangéliste — et rien de plus — le théologien accomplit son simple devoir d'état. Ses paroles n'ont de sens que si elles sont activement adressées à des hommes vivants, proches et tout semblables à nous, à ceux que nous appelons précisément nos prochains et nos semblables. Tout le reste est littérature... théologique.

La théologie ne peut être élaborée sans être annoncée. Cette élaboration est labeur et labour. Nul n'est prophète en son pays (il faut seulement quitter son pays, partir en mission, comme on dit, et c'est encore partir à la recherche d'hommes pour tenir, dans une autre langue, le même langage) ; même si cette parole du théologien est, durant toute une vie d'homme, et parfois pendant des siècles, la *vox clamans in deserto* dont parle l'Evangile ; ce désert-là est encore un signe et une promesse. Un double signe : celui de la distance que les hommes ont mise entre eux et Dieu ; et celui de la venue de Dieu, de sa présence accomplie désormais dans un lieu d'élection. Un lieu aussi déshérité que l'étable de la Nativité. Mais l'homme qui parle dans ce désert sait au moins deux choses, qui suffisent à constituer le propre et le tout de la théologie : c'est qu'il lui importe désormais davantage de parler que d'être entendu ; qu'il s'accommode aussi bien du silence que des murmures d'approbation. Ensuite, qu'un désert de sable ou de pierre n'est pas pire que ces déserts d'hommes insensibles ou sourds auxquels doivent toujours commencer et recommencer à s'adresser ceux qui témoignent de la Révélation. Pourquoi le théologien, dans l'accomplissement de sa tâche d'évangéliste, serait-il mieux partagé, moins abandonné des hommes, mieux nourri et plus applaudi que l'artiste, l'homme de science ou le philosophe, que Mozart, Galilée ou Socrate ? Le désert

où retentit sa voix n'est donc pas un obstacle à sa mission. Il n'est pas tant le signe de l'impuissance divine que celui du libre refus des autres. Mais ce refus est encore un moyen. C'est même le suprême moyen dont Dieu s'est servi et se sert toujours. Sur ce refus se fonde toute l'apologétique chrétienne. La théologie — avec toutes ses dogmatiques — est ainsi engagée dans un procès qui la réduit à cette défense active, irréductible qu'il faut bien appeler une apologétique, même quand elle dogmatise.

En conclusion toute provisoire, je proposerais la définition suivante de l'action, entendue au sens théologique. Ainsi formulée, elle n'est utilisable que sous réserve de plus ample informé. Les vérifications auxquelles il faut la soumettre ne peuvent être opérées dans les limites de ces quelques pages :

L'action est le mouvement multiple de notre esprit par lequel nous sollicitons ou nous accueillons, au moyen d'une œuvre, qui est lieu de médiation, le mouvement prévenant et convergent de l'Esprit.

Pour prévenir de trop graves malentendus — je reconnais que cette définition est quelque peu hermétique — disons au moins ceci : L'œuvre à laquelle il est fait allusion désigne le produit de l'activité du théologien : telle théologie biblique, telle dogmatique, telle apologétique particulières ; mais aussi tel symbole, telle confession de foi, telle liturgie, telle doctrine ascétique, telle simple prière personnelle : toutes activités accomplies dans la communion de l'Eglise et dans l'obéissance de la foi.

D'autre part, cette définition de l'action n'est pas spiritualiste. Eviter le pragmatisme pour professer n'importe quel spiritualisme serait, pour un théologien, tomber de l'huile dans le feu. Nous entendons demeurer sur le plan de la pneumatologie. C'est dire que le terme placé à la fin de cette définition la commande tout entière. L'« Esprit », c'est le Saint-Esprit.

Enfin, cette thèse sur l'action n'est rien d'autre, dans notre intention, qu'une hypothèse de travail.

III

A cette hypothèse, nous joignons les thèses liées que voici. Elles suffiront à jalonner la direction dans laquelle nous nous proposons d'ordonner les notions constitutives d'une théologie pratique de l'action :

— La théologie est, matériellement et formellement, une science pratique. Elle est la science de l'évangélisation.

— La notion évangélique et réformée de la « Parole de Dieu » constitue le propre et le tout de la foi. Mais cette notion doit être spécifiée, dès qu'il s'agit de la soumettre à une élaboration critique, c'est-à-dire théologique.

— Les deux modalités pratiques selon lesquelles la Parole s'offre à notre réflexion théologique sont celles de la *présence* et de l'*action*.

— La notion de « présence » ramène la connaissance de la Parole, telle qu'elle est donnée en Jésus-Christ, à une pratique de la présence de Dieu, et non à une simple profession de foi.

— La notion d'*action* rappelle que cette présence ainsi pratiquée est une actualisation, sans cesse renouvelée, un présent (= un don) créateur.

— Aucune théologie ne peut aller au delà de cette connaissance pratique qui est la reconnaissance d'un acte de présence de Dieu. Mais l'élaboration, toujours partielle et partielle, de cette théologie exige que l'on utilise, en toute liberté, une philosophie propre à la décrire et à l'ordonner, sans qu'elle prétende jamais se substituer au donné révélé qu'elle décrit. Il n'y a pas de dogmatique qui ne soit apologétique.

— La présence actuelle de Dieu ne se révèle que dans la prière personnelle de chaque membre du corps de l'Eglise adressée à son chef, Jésus-Christ.

— La théologie étant définie comme la science de la pratique de la présence de Dieu en Jésus-Christ, il est légitime de dire, qu'en ce sens, la théologie n'est rien d'autre que la « science » de la prière.

— Une « théologie de la prière », pour être une théologie pratique, doit toujours demeurer une théologie priée.

ENVOI

Mon cher collègue et ami, en rédigeant ces lignes je ne fais que rendre son bien au théologien que vous êtes ; à celui qui n'a jamais dissocié la pensée de l'action, l'Evangile de l'évangélisation.

N'est-ce pas en terre de mission que vous venez de célébrer l'anniversaire de vos soixante ans ?

Je vous prie d'accepter l'hommage de cet essai, à défaut de ses formules particulières.

Reconnaissance passe connaissance.

Edouard BURNIER.